

LES ÉPREUVES DE GÉOGRAPHIE AU BACCALAURÉAT, SENS ET MOYENS D'UNE INNOVATION

Entretien avec Gilbert Gaudin *, interrogé par Roger Brunet

RB. *Gilbert Gaudin, vous avez été l'un des acteurs principaux de la réforme de l'épreuve d'histoire-géographie au baccalauréat. Un de ses aspects nouveaux est l'introduction d'une dissymétrie par tirage au sort, comportant éventuellement la réalisation d'un croquis de géographie. Le hasard a fait que, précisément, la géographie a été représentée en 1999 par cette épreuve ; cela, quoique très momentanément il est vrai, a fait jaser quelques médias. Pouvez-vous nous éclairer sur ces changements ?*

GG. La situation ancienne n'était pas satisfaisante pour plusieurs raisons. D'une part, il existait deux exercices classiques (dissertations ou commentaires) séparés, dans les quatre heures de l'épreuve, l'un pour l'histoire, l'autre pour la géographie. Beaucoup jugeaient cela bien lourd. D'autre part, il s'avérait que ce système aboutissait à une notation très concentrée autour de la moyenne, avec 60 % des notes en 4 points ; ce qui neutralisait en somme ces matières, leur enlevait tout caractère déterminant pour l'examen, ne permettait guère à un bon candidat de se distinguer vraiment par là, et par conséquent n'encourageait pas à investir dans ces disciplines. Ajoutons qu'au cours de 20 ans de pratique se manifestait une certaine usure des sujets, qu'il était difficile de renouveler, ce qui encourageait le « bachotage » ; et que les dissertations de géographie tournaient un peu trop régulièrement à l'économisme, à une domination de la géographie dite économique. Enfin, de façon générale, il nous paraissait nécessaire d'encourager l'apprentissage de l'expression cartographique, la carte sous toutes ses formes étant de plus en plus présente dans la vie moderne et les médias. Nous avons pensé que l'occasion du changement

annoncé des programmes était bonne pour modifier aussi l'épreuve elle-même.

RB. *Que contient précisément celle-ci ?*

GG. Les sujets restent nationaux, mais les corrections et évaluations se font dans le cadre des académies (une exception toutefois : les décalages horaires obligent à proposer d'autres sujets dans les lieux d'épreuves situés dans d'autres fuseaux, en Amérique par exemple). Il n'y a plus qu'une épreuve pour les deux disciplines, et une seule note. L'épreuve se décompose en deux exercices de nature différente : une composition écrite dans l'une des deux disciplines, une épreuve de type pratique dans l'autre. Les instructions précisent que l'ordre de grandeur des deux exercices est différent. Dans une évaluation qui doit rester globale, l'épreuve « lourde » de composition serait en gros notée sur 12, l'épreuve « mineure » sur 8, mais sans que ceci soit absolu. La première partie offre trois sujets au choix du candidat, deux de composition, un d'« étude de documents » (au maximum cinq documents sont fournis). La seconde partie est, en fonction de la première, soit la « réalisation d'un croquis de géographie », soit le « commentaire d'un document d'histoire » ; le candidat a le choix entre deux sujets (et, pour le croquis, un fond de carte lui est fourni). Le texte officiel (*Bulletin officiel de l'Éducation nationale* du 20 mars 1997) est très précis, et a été accompagné ensuite de conseils de correction.

RB. *Comment a-t-on procédé pour que l'information des enseignants soit complète et homogène, et ainsi les chances des candidats les moins inégales possibles ?*

* Inspecteur général de l'Éducation nationale, honoraire.

GG. Les discussions sur ce changement ont été engagées dès 1994 ; de nombreux entretiens ont eu lieu avec les syndicats d'enseignants et avec l'Association des professeurs d'histoire et géographie (APHG). Le texte a été mis au point et publié en 1997. Des expérimentations ont eu lieu un peu partout au cours de l'année scolaire 1997-1998, et de nombreux stages ont été organisés, académie par académie, spécialement sur la préparation au croquis.

RB. *Combien d'enseignants ont pu les suivre ?*

GG. J'estime que tous les enseignants qui l'ont bien voulu ont pu être pleinement informés, et suivre de tels stages ; la proportion doit friser les 95 %.

RB. *Il semble qu'il y ait eu tout de même quelques troubles ou contestations...*

GG. Tout changement en provoque. Mais à mon sens le changement de programme en a apporté plus que le changement d'épreuve. Il est vrai toutefois que la perspective d'un croquis sans commentaire (autre que l'explication brève des choix de représentation) a fait réagir, notamment du côté des « comités anti-Allègre » et de certains professeurs de classes préparatoires, très attachés aux formes classiques de dissertation. Les sujets donnés ont été choisis suffisamment larges, et « de synthèse », et n'ont pas été contestés en eux-mêmes. Le tirage est effectué par le recteur de l'académie où siège, par rotation, la commission *ad hoc* (en 1999, celle de Créteil). Il a donné cette année histoire en dominante et géographie en mineure ; tous les candidats ont donc dû réaliser le croquis ; il avaient le choix entre « Les foyers de la puissance économique allemande » et « Densités de population et grands foyers de développement en Union indienne et en Chine ».

RB. *Comment cette épreuve nouvelle a-t-elle été présentée aux enseignants ?*

GG. Les instructions stipulent : « Les correcteurs apprécient l'exactitude des informations, notamment la localisation, la capacité à hiérarchiser et mettre en relation les phénomènes représentés ainsi que l'organisation de la légende. La qualité graphique du croquis est un élément de valorisation de la copie. » Nous considérons d'une part qu'il s'agit d'une épreuve de vérification des connaissances : il faut que les candidats sachent quelque chose ; et que les informations portées sur la carte soient bonnes.

Nous considérons d'autre part que le candidat doit savoir organiser ses connaissances et expliquer ses choix (ce que demandent explicitement les instructions aux examinateurs). Par là, il doit révéler un certain sens de l'organisation des phénomènes géographiques, et montrer qu'il est familier de quelques idées et mots-clés fondamentaux de la géographie. En troisième lieu, il doit nous montrer qu'il maîtrise quelques rudiments de l'expression cartographique, qui lui seront très probablement d'une grande utilité par la suite. L'épreuve ne prévoit pas de commentaire, mais le candidat doit « expliquer en quelques phrases » ses choix de légende.

RB. *Que reproche-t-on surtout à cette épreuve précisément ?*

GG. Pour les uns, de ne pas être une dissertation, ce qui, à leurs yeux, « brade » l'enseignement. Pour d'autres, ou les mêmes, d'ouvrir des perspectives de bachotage, au motif que, dans le programme tel qu'il est, on ne pourra guère trouver que 15 ou 20 sujets de croquis possibles, que des fascicules de « corrigés » auront tôt fait de paraître (il en existe déjà) et qu'il « suffira » de les apprendre. Mais même si c'était aussi simple, ce ne serait peut-être pas si mal, déjà, que les candidats aient enregistré un tel bagage...

RB. *Il n'est d'ailleurs pas interdit aux commissions de sujets de faire preuve d'imagination. Et j'ai constaté pour ma part que certains « croquis » publiés comme modèles mériteraient une bien médiocre note au baccalauréat. Je ne vois ici rien de très différent de ce que l'on peut penser de quantité d'aide-mémoire et exercices tout faits sous forme de compositions ou dissertations — si ce n'est que la maladresse de leurs auteurs est encore plus grande dans l'expression graphique que dans l'expression littéraire... Quelle que soit la forme des épreuves, nul n'empêchera la circulation de ces matériaux lucratifs.*

GG. Certes, et cette épreuve en particulier a ses exigences. Il se trouve que les quatre cinquièmes des candidats, environ, ont choisi le sujet sur l'Allemagne, auquel ils étaient nettement mieux préparés — la position de la Chine et de l'Inde dans le programme a fait que probablement certains professeurs n'en ont pas longuement parlé au lycée... Aucune attitude dogmatique n'a été suggérée ni appliquée au cours des corrections ; encore fallait-il que le candidat fût attentif à l'intitulé : il ne s'agissait pas de traiter le découpage ou même l'organisation du territoire de l'Allemagne,

mais bien d'identifier ses foyers d'activité majeurs : les localiser, donner une idée de leur poids (ne serait-ce qu'en plus ou moins grands, actifs ou peuplés), si possible de leur activité dominante ou caractéristique (types d'industries, de services, etc.); et autant que possible d'exprimer quelque chose de leurs liens, de leurs ouvertures...

RB. *Voire de leur dynamique : ceux qui progressent, ceux qui se reconvertisent, ceux qui déclinent éventuellement, etc.*

GG. Bien sûr. En fait, nous pensons que l'objectif de cette épreuve est surtout civique : il ne s'agit pas de demander au candidat d'être un professionnel de la géographie, mais de chercher à devenir un citoyen disposant d'une base d'information sur le monde dans lequel il vit, et de représentations convenables de ce monde.

RB. *A-t-on déjà une idée des résultats dans deux domaines-clés : l'ouverture souhaitée de l'éventail des notes, le progrès dans l'expression cartographique ?*

GG. Je n'ai pas encore vu de résultats sur l'analyse de la dispersion des notes. Bien entendu, elle ne nous renseignera pas sur la notation du croquis lui-même, puisqu'il n'y a eu qu'une seule note pour l'ensemble des deux épreuves. Quant aux croquis, l'impression est qu'ils témoignent déjà d'un réel progrès, que leur tenue est bien meilleure que celle des croquis que l'on pouvait obtenir avant la réforme. Il semble qu'il y ait eu en classe un réel travail d'entraînement.

RB. *Parlons maintenant de l'autre nouvelle épreuve qui pourrait survenir en géographie : l'étude de documents. Même en l'absence d'une « loi d'alternance des années paires et impaires », on peut penser que, en 2000, ou en 2001, il y aura quelques chances de voir la première épreuve porter sur la géographie...*

GG. Bien sûr. Cette année d'ailleurs, 70 ou 75 % des candidats ont choisi en première épreuve l'étude de documents sur Vichy. Je vois au moins à cela deux raisons. Les candidats choisissent souvent ce genre d'épreuve, car ils ont le sentiment de pouvoir toujours en dire quelque chose, de ne pas rester « secs » (c'était déjà le cas de 40 à 50 % des choix par le passé). Ensuite, le sujet a été traité par tous les professeurs en début d'année, et avec plus de documents sans doute que les autres sujets : le modèle américain, la politique extérieure de la France. Enfin les élèves ont été

entraînés à ce type d'exercice : il leur était devenu familier. Il est probable que, dans l'avenir, l'étude de documents de géographie sera aussi un objet de préférences.

RB. *Sur quoi portera-t-elle ?*

GG. Le texte officiel prévoit cinq documents, dont « majoritairement » (par conséquent 3 ou 4) des « cartes, croquis et schémas ». On demande 1) une présentation des documents : nature des données, modes de représentation, bases statistiques éventuelles...

RB. *Donc une sorte de « critique des sources », en principe classique au moins en histoire, et qui devrait bien, en effet, faire partie de la formation de base de tout citoyen, apprenant à situer et relativiser la valeur de l'information.*

GG. Précisément. Ensuite, 2) sélectionner, classer, hiérarchiser les données contenues dans les documents — on peut penser que, par exemple, des tableaux à double entrée comparant ces documents rendraient des services; cet exercice permet de suivre le processus de pensée du candidat; il suppose quelque connaissance du sujet, une certaine culture; il serait vain de croire qu'on peut le pratiquer en ignorant tout du sujet. Enfin, 3) produire une synthèse — il est précisé : « environ 300 mots », ce qui représente en gros une page normale d'écriture, de l'ordre de 2000 signes. Notons qu'il est impératif de suivre un tel canevas : l'étude de document est guidée par les questions posées dans le sujet même, et dans un ordre imposé. Enfin, le sujet lui-même est forcément vaste (en 1999, « Comment caractériser le régime de Vichy ? »).

RB. *La principale difficulté dans le choix des documents viendra alors des changements d'échelle : un sujet vaste, en géographie, implique habituellement un espace étendu, à l'exclusion d'études locales; or de nombreux documents géographiques (cartes et images satellitaires à grande et même moyenne échelle) ne seront pas « à l'échelle » et risquent de ne pas avoir une portée symbolique ou illustrative suffisamment générale, significative (à l'opposé d'une simple affiche de propagande du régime de Vichy, qui en dit si long).*

GG. Oui, ce sera délicat, mais je fais confiance à l'imagination de nos collègues. Je suis plus inquiet de voir aboutir des demandes d'allègement des programmes, qui ne me paraissent pas une bonne solution, surtout dans une perspective d'éducation citoyenne — et bien entendu de diversité des

sujets de bac. On réduit à une seule les quatre questions de la dernière partie du programme, qui seront censées être inscrites une par une en alternance : cette année les seules villes africaines, et ainsi de suite (l'arrêté est paru au *Bulletin officiel de l'Éducation nationale* début septembre). Je ne suis pas persuadé que ce soit un progrès, quand je vois l'étude du Monde ainsi réduite à trois grandes puissances, États-Unis, Allemagne et Japon. La réduction du programme aboutira à un étalement sur ces thèmes, et la dernière question « en alternance » se trouve en péril ; surtout, de la sorte, on supprime de fait l'étude du monde des

pauvres (comme en histoire, les aspects surtout sociaux et culturels).

RB. *En somme, on réduit l'étude du monde à celle des affaires, comme si le « commercial », ou le « financier », était le citoyen idéal... Très regrettable en effet. Il reste à espérer que l'enseignement de la géographie sera rénové sur l'ensemble du cursus des écoles, des collèges et des lycées, et pas seulement l'année du baccalauréat. Merci pour cet entretien, et pour ce que vous avez déjà pu faire en un tel domaine.*

Bac 1999 : un point de vue

En ce qui concerne le bac 1999, le « doublé gagnant » était H3G1 (étude de documents sur Vichy, croquis sur l'Allemagne).

- La qualité des croquis montre à l'évidence que les élèves ont, dans l'ensemble, fourni un travail approfondi d'apprentissage de croquis réalisés par le professeur, présentés par les manuels, ou des aide-mémoire pour le bac. Mais le type d'épreuve se prête au bachotage : le manque de recul critique et de réflexion explique que le sujet 2 en particulier a donné lieu, dans certaines copies, à deux légendes différentes, avec des figurés n'ayant pas la même signification pour la Chine et pour l'Inde. Il s'est agi en fait de la simple reproduction de cartes apprises par cœur, juxtaposées, et non combinées intelligemment après réflexion critique sur les attentes du sujet...

- Une épreuve permettant de dépasser le problème du bachotage, autorisant à jauger l'esprit d'analyse et de synthèse du candidat

supposerait un cadre différent, consistant, par exemple, dans la remise au candidat d'un dossier de cartes, de statistiques, de textes... et d'un fond de carte sur lequel il reporterait les phénomènes sélectionnés en fonction du sujet après avoir élaboré une légende organisée et hiérarchisée, avant de rédiger un paragraphe de présentation de son projet.

- Dans l'académie, le texte d'accompagnement devait : 1) présenter le projet (« qu'est ce que j'ai voulu montrer ») ; 2) indiquer les moyens techniques utilisés pour réaliser le projet (« l'importance des échanges m'a amené à mettre en valeur les flux par des flèches rouges épaisses... »).

- La progression des apprentissages doit s'inscrire dans l'ensemble de la scolarité au lycée, mais doit s'appuyer sur des fondements élaborés dès le collège. – **Dominique Girard**, professeur d'histoire-géographie, académie de Dijon.

Perles du bac

Les producteurs de perles ne sont pas toujours du côté que l'on croit. Je relève dans *Historiens et géographes*, bulletin de la paroisse enseignante, ce suave propos : « En géographie, la localisation nécessite un temps considérable, en Première comme en Terminale, et ralentit la progression sur l'ensemble de l'année. » (1). Somme toute, il suffit de supprimer les localisations, on améliorera l'activité en géographie. Quelle activité, ça ce n'est pas précisé. Joli, non ? Il est vrai que cette sentence est l'enfant d'une commission.

L'autre perle gisait dans un journal (2). « L'une des deux questions de géographie était presque infaisable [...] il s'agissait de réaliser un croquis sur les densités de population et les grands foyers de développement en Union indienne et en Chine ».

Infaisable, disent-ils, sans la moindre trace de réserve ou d'ironie. À moins que le mot-clé ne soit « presque ». Tout ignorer du peuplement des deux États du programme les plus massivement peuplés du monde, à l'âge où l'on devient majeur, et électeur, est sans doute tellement naturel. On comprend pourquoi nos allégués de nourritures intellectuelles viennent précisément de sortir du programme une question aussi futile. La Chine, l'Inde, on n'a pas idée... – **Roger Brunet**

(1) B. Phan, coordinateur de la Commission Second Cycle de l'APHG (réunion du 5 juin 1999), *Historiens et géographes* n° 367 de juillet 1999, p. 23.

(2) B.G., « Les écueils de la nouvelle épreuve d'histoire-géographie », *Le Monde* du 7 juillet 1999.